



Conformément à l'arrêté municipal d'occupation du domaine public du 31 mai 2001
sur la commune de **La Chapelle-sur-Erdre**

Autorisation n° CH-2024-0037

AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

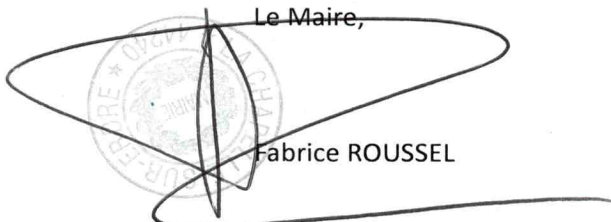
- Demandeur :** DEMECO – ATLANTIC MOVERS
7 rue Remouleur
44805 Saint Herblain
- Adresse Occupation du Domaine Public :** 3 rue du Château d'eau
44240 La Chapelle-Sur-Erdre
- Nature de l'occupation :** Stationnement d'un camion de déménagement sur 10 mètres linéaire au droit du numéro 3 rue du Château d'eau.
- Emprise :** Sur chaussée, sans empiéter sur le trottoir.
- Durée de l'occupation :** Le jeudi 27 juin 2024 de 13h00 à 18h00
- Mesures particulières :**
- Mise en place d'une signalisation d'interdiction de stationnement sur laquelle doit être affichée l'autorisation d'occupation du domaine public .
 - Mise en place d'un alternat par panneaux B15/C18 en aval et en amont de l'espace de chargement.
 - Report de la piste cyclable sur la voie principale de circulation avec mise en place d'une signalétique spécifique vélo en aval et en amont de l'emprise du chantier.
 - Sécurisation, par tous les moyens adéquats, des piétons et cyclistes, contournant le camion de déménagements.
 - Maintenir en permanence l'accès aux propriétés riveraines ainsi que la collecte des déchets et services.
 - Mise en place de panneaux type B6A1 , interdiction de stationner .
 - Mise en place de panneaux de rétrécissement de chaussée AK3 si nécessaire.
- *La mise en place de la signalisation correspondante conformément aux indications du service gestionnaire est à la charge du demandeur. Tout manquement engage la responsabilité du demandeur en cas d'accident.*
 - *La sécurité des usagers du domaine public devra être assurée notamment la libre circulation des piétons.*
 - *L'autorisation devra être obligatoirement affichée à la vue de tous.*

Fait à La Chapelle-sur-Erdre, le

19 JUIN 2024

Le Maire,

19 JUIN 2024


Fabrice ROUSSEL